

L'embourgeoisement agricole Les céréaliers du Châtillonnais de la modernisation agricole à nos jours

Gilles Laferté

CESAER
26, bd Docteur Petitjean,
BP 87999,
21079 Dijon Cedex
France
laferte@dijon.inra.fr

Le Châtillonnais du XIX^{ème} siècle était largement dominé par des notables louant en fermage leur terre. A la fin du XIX^{ème} siècle, l'industrie du fer puis l'agriculture entrent toutes deux dans une crise profonde, vidant ces campagnes des ouvriers pluriactifs. Les nombreux départs accélèrent l'accès des agriculteurs à la terre. Les migrants agricoles ne comblent que partiellement les départs. La modernisation agricole des années 1950 à nos jours vient modifier la rentabilité de ces grandes exploitations. L'enrichissement des agriculteurs est visible dans les Trente Glorieuses, dans les revenus puis dans le patrimoine. Dans ces campagnes à très forte proportion populaire, ils occupent le haut des positions locales. Du point de vue du capital culturel, même si ces agriculteurs adoptent des formes partiellement autonomisées de cultures ouvrières, ils appartiennent encore pleinement aux classes populaires (pratique de la chasse, du foot, niveau scolaire inférieur aux ouvriers...). Le rattrapage culturel des agriculteurs est alors évident avec un niveau d'étude qui a dépassé celui des classes populaires et se rapproche des cadres et professions intermédiaires. Les pratiques de loisirs se sont modifiées, avec l'apparition du golf, du ski, des vacances à l'étranger. La spécialisation céréalière a dégagé un temps libre inédit, ouvrant les agriculteurs à des trajectoires de diversification entrepreneuriale, et vers les loisirs. Les modes d'habitat sont aussi révélateurs de ces évolutions, avec le développement de pavillons, des maisons proches des grandes demeures des quartiers périurbains chic de Dijon, quand ils ne s'investissent pas, dans une rénovation toute « patrimoniale » de leur résidence, mettant en avant des pierres apparentes, le bois, les tommettes, des espaces de vie, démontrant un goût de plus en plus proche de leurs voisins, les résidents secondaires cadres urbains diplômés.

La littérature en sociologie a longtemps insisté à la fois sur la paupérisation agricole et sur les départs, principalement vers les mondes ouvriers (Prado Barbichon 1978 ; Eizner Hervieu 1979)¹. Dans les années 1970, la question centrale de l'impossible reproduction paysanne a focalisé les travaux ethnographiques sur les petites exploitations en polyculture (Bourdieu 2002, Champagne 2002). Ces recherches majeures sur le désajustement paysan face à la modernisation agricole ont cependant masqué la diversité des évolutions des groupes agricoles. En effet, la « fin des paysans » (Mendras 1967) a conditionné le développement d'autres fractions des mondes agricoles. L'impossible reproduction sociale des uns a souvent garanti la reproduction sociale des autres.

Inversement, la bourgeoisie agricole contemporaine a fait l'objet de peu de travaux. Ce sont les notables du XIX^e siècle qui ont focalisé l'attention des chercheurs. Or la « fin des notables » (Phélippeau 1999) précède la « fin des paysans ». Ces territoires ruraux sont vidés d'élites sociales. Ainsi, la plupart des travaux font de la bourgeoisie agricole, une bourgeoisie établie avant la modernisation agricole. Des études historiques soulignent la constitution sur plusieurs siècles de cette bourgeoisie agricole dont les céréaliers du bassin parisien constituent l'une des figures (Moriceau 1994) jusqu'au XX^e siècle (Postel-Vinay 1974). Céline Bessière a détaillé les diverses strates de l'agriculture dans la région de Cognac, distinguant en haut de la viticulture, une bourgeoisie installée, une élite au patrimoine diversifié qui peut garantir sa reproduction sociale (Bessière 2010). Plus largement, pour flatter l'univers bourgeois des vins de luxe, la viticulture cherche, voire force, son homologie sociale avec l'aristocratie et la bourgeoisie (Laferté 2006 b). Sylvain Maresca, pour la Meurthe-et-Moselle, une région de grandes cultures, évoque la bourgeoisie agricole qui hier monopolisait les fonctions de dirigeants agricoles (Maresca 1983). Ainsi, sous la plume des sociologues, la bourgeoisie agricole semble de longue date établie, comme si le mot même de bourgeoisie évoquait irrémédiablement des positions sociales héritées, un groupe social particulièrement présent dans les régions de viticulture, du bassin parisien ou des zones anciennes de grandes cultures (le Nord et l'Est).

Or la modernisation agricole des années 1960, la Politique Agricole Commune (PAC), l'essoufflement du modèle corporatiste français (Muller 2010), ont très certainement redistribué une partie de l'excellence sociale des mondes agricoles. Ici, à partir d'une région agricole pauvre jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le Châtillonnais, il s'agit moins de travailler sur des établis que sur une dynamique sociale initiée depuis la modernisation agricole. Comment des paysans compris comme une classe objet dans la littérature (Bourdieu 1977), mais aussi dans les représentations (Bessière Bruneau 2011), ces paysans à l'extrémité de la chaîne de la domination sociale, sont-ils parvenus aux franges économiques de la bourgeoisie locale ? A l'évidence, se pose la question de l'extraction populaire d'une partie des agriculteurs, les gagnants du productivisme, ici les céréaliers.

En effet, selon un géographe, en 1928, l'avenir agricole du terrain d'enquête, le Châtillonnais, semblait condamné² : « *Ce pays n'a pas de vocation agricole. Il en est de tout le Châtillonnais comme dans ce village de Planay, dont les habitants écrivent en 1793 "qu'il n'y a ni vigne, ni prés, ni eau, et qu'il est le plus ingrat pays de la République"* » (Debesse-Arviset 1928 p. 444). Il n'y a plus que 15,4 habitants au kilomètre carré en 1921, une des plus faibles densités de France. Les terres peu profondes et peu productives précipitent ici plus tôt qu'ailleurs le désert rural. Sur le XX^e siècle, on observe l'effondrement de la population active agricole, passant de 56,8% en 1906 à 21,7% en 1968 et 7,1% en 2008. Or, à complet

¹ Voir également les recherches de Julian Mischi dans ce numéro.

² Je tiens à remercier Abdoul Diallo pour le travail sur les données statistiques.

rebours du constat établi par la géographe, le Châtillonnais est devenu une zone agricole riche.

L'objectif de cet article est donc de poser la question de l'embourgeoisement agricole contemporain, d'un point de vue empirique et théorique, à partir d'une enquête monographique, armée des données d'une revisite ethnographique et d'une ethnographie collective donnant une profondeur historique à l'analyse (Laferté 2006 a). En effet, l'enquête se situe sur le même terrain que la Recherche Coopérative sur Programme du Châtillonnais, et inclut également le travail sur Minot des années 1960 et 1970 (Wolikow 2010 ; Zonabend 2011). Par ailleurs, nous sommes retournés collectivement sur ce terrain, enquêtant simultanément sur divers groupes sociaux, travaillant sur les rapports sociaux localisés entre ces groupes³.

La notion d'embourgeoisement a été principalement employée dans les années 1970, par une sociologie souvent anglo-saxonne, pour rendre compte de l'effritement de la classe ouvrière, par l'accès à un univers et un mode de vie petit-bourgeois, par la propriété, une mobilité sociale marquée par un retournement du vote devenu conservateur (Goldthorpe 1963, Hurst 2007). Dans un tout autre contexte, celui des pays socialistes, l'embourgeoisement agricole s'inscrit dans le développement de l'entrepreneuriat et du secteur privé (Szelényi 1988). Le mot est aujourd'hui peu utilisé dans la sociologie contemporaine et encore moins pour évoquer les agriculteurs.

On peut tout d'abord comprendre l'embourgeoisement d'un point de vue marxiste. Le bourgeois reste le possesseur des moyens de production, du capital, qui exploite la force de travail du prolétariat. Le bourgeois s'oppose au salarié, c'est un patron. Mais alors comment l'agriculteur, patron de lui-même, pourrait-il s'embourgeoiser ? Au prix de sa propre exploitation et de celle de sa famille ? Le chemin pris par les plus gros exploitants du Châtillonnais qui désormais gèrent le capital dans le processus productif, organisent sa mise en valeur par l'embauche de salariés, les rapproche des chefs de petites entreprises à fortes immobilisations capitalistiques. A cet égard, une partie des agriculteurs châtilonnais est de moins en moins « inclassable » (Grignon 1975 b).

Mais la notion d'embourgeoisement porte une signification plus large qu'une position dans le processus de production. A la lecture des sociologues de la bourgeoisie (Pinçon Pinçon-Charlot 2007), l'embourgeoisement se révèle comme un processus d'accumulation et d'intégration des capitaux économique, social et culturel. Depuis l'après guerre, les agriculteurs châtilonnais se sont d'abord extraits des classes populaires locales par l'accumulation du capital économique. Leur embourgeoisement est d'autant plus significatif que la population locale appartient majoritairement aux classes populaires. L'accès aux positions électives participe de l'embourgeoisement compris comme la construction d'un groupe clé de l'encadrement des populations. Mais l'embourgeoisement suppose également un contenu normatif avec l'adhésion aux normes et modes de vie des classes supérieures. Comment l'accumulation capitaliste et la notabilisation agricole ont-elles modifié les modes de vie de ces agriculteurs dans les dernières décennies ?

Les origines de la population agricole actuelle : exploitants propriétaires établis au XIX^e siècle et migration de petits exploitants

³ Pour préserver l'intérêt de la revisite, le nom de la région et donc celui de la ville-centre, ainsi que celui du village de Minot ont été maintenus. En revanche, les patronymes ont été anonymisés. L'ensemble du matériel empirique mobilisé reste accessible à la communauté des chercheurs via l'archivage à la MSH Dijon des enquêtes passées et présentes. L'étude est réalisée dans le cadre du collectif « Encadrement et sociabilité des mondes ruraux ».

Au XIX^e siècle, la structure sociale du Châtillonnais est très classiquement dominée par les notables propriétaires de grandes fermes. Ces notables sont également engagés dans l'industrie métallurgique locale. Ils louent leurs terres à des fermiers. En face de ces notables, se trouve une masse paysanne constituée dans sa frange supérieure des fermiers, suivis des exploitants-propriétaires sur de petites exploitations en autarcie (Mayaud 1999) et enfin des journaliers pluriactifs et ouvriers agricoles (Terrier 1996).

Au milieu de ces deux pôles, au cours du XIX^e siècle, émerge une catégorie intermédiaire d'exploitants propriétaires. En effet, la baisse des cours du blé et de la laine rend peu rentable les grandes exploitations sur des terres au rendement faible, spécialisées sur l'ovin. Par ailleurs, l'ouverture du marché du fer suite aux contrats de libre échange, la concurrence de la coke, provoquent une crise industrielle dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les notables quittent le Châtillonnais. De la fin du XIX^e à la seconde moitié du XX^e siècle, la région se désindustrialise et la terre passe des mains des grands propriétaires à celles d'une classe paysanne autarcique moins dépendante des marchés, qui se transforme pour sa frange haute en exploitants propriétaires sur de moyennes puis de grandes exploitations (Barthélémy Boinon 1973). Ce sont là des fermiers qui s'établissent, des commerçants qui achètent de la terre et se font agriculteurs, de petits propriétaires qui accroissent leur surface. Cette population d'exploitants agricoles sur des exploitations plus conséquentes forme l'élite agricole qui s'implique dans la construction républicaine de l'agriculture, au sein des coopératives ou du Crédit Agricole.

Aux lendemains de la Première Guerre mondiale, la terre en friche et les prix particulièrement bas attirent également des migrants originaires de régions agricoles riches, le Luxembourg, la Belgique, l'Alsace et la Lorraine, et de zones agricoles limitrophes (Saône-et-Loire, Haute-Marne notamment). Petits exploitants condamnés à rejoindre les rangs de l'industrie, ils n'ont d'autres choix que la migration vers une zone agricole pauvre pour se maintenir dans l'agriculture. En 1932, en Alsace, Antoine Meyer a vendu 80 000 francs son exploitation de 7 ha et son cheptel. Pour 40 000 francs, il a pu racheter une ferme de 40 ha et son capital d'exploitation (petit matériel et cheptel) dans le Châtillonnais⁴. L'écart des prix permet à ces petits exploitants propriétaires de multiplier par 10 voire 20 leur surface. A côté des flux majoritaires de migrations d'ouvriers agricoles (Hubscher 2005 ; Noiriel 1994) ou de micro-mobilités et migrations liées aux fermages (Segalen 1985 ; Rosental 1999), on observe ici une migration importante de petits propriétaires. Sous l'impulsion de ces migrants, la réorientation technique de l'agriculture est en route. Une première mécanisation s'opère. L'élevage ovin est abandonné au profit de l'élevage bovin dont la production laitière est transformée dans les nouvelles fromageries issues d'une migration suisse (Delfosse 1994).

Comment caractériser sociologiquement ces agriculteurs des Trente Glorieuses ?

Au début des Trente Glorieuses, les sociabilités, les alliances et le niveau de capital culturel tendent à situer les agriculteurs châtilonnais du côté des classes populaires. Une fille d'une des plus grosses familles agricoles raconte aujourd'hui n'avoir jamais eu le sentiment, malgré le patrimoine présent dans sa famille, de grandir dans une famille bourgeoise⁵. Ces familles d'agriculteurs sont éloignées des notables, ceux qui au XIX^e siècle habitaient les châteaux et possédaient la terre. Ils appartiennent désormais à une bourgeoisie urbaine régionale ou nationale, et gardent parfois le château comme résidence secondaire. Pour les agriculteurs même importants, la vie à la ferme, les repas collectifs partagés avec les ouvriers agricoles, la terre de la cour, l'isolement villageois, la cueillette des légumes pour faire des

⁴ Données collectées en entretien, 13 juin 2011, fonds Laferté Gilles, archives MSH Dijon.

⁵ Entretien avec une fille d'une des plus grandes familles agricoles du Châtillonnais, le 1^{er} novembre 2010, fonds G. Laferté, Archives de la MSH Dijon.

bocaux, l'absence de vacances, le souci des économies, le partage de loisirs populaires comme le football pour les garçons... soulignent l'éloignement au mode de vie « bourgeois ».

Dans les années 1960, la scolarité des enfants d'agriculteurs châillonnais est équivalente voire inférieure à celle des enfants d'ouvriers, plus courte que celle des enfants d'employés (33,9% des enfants d'agriculteurs sans diplôme contre 24,9% des enfants d'ouvrier, et 3,6% des enfants d'employés ; Cuisenier 1966 : 203). Cette absence de diplôme est autant une mesure de la distance des agriculteurs à la culture légitime qu'une stratégie de reproduction sociale évitant l'école (Grignon 1975 a). Le maintien d'un patois, la maîtrise approximative de la langue – perceptible sur les bandes enregistrées archivées, comme dans les enregistrements d'aujourd'hui avec les plus âgés – témoignent de cet écart culturel. L'ethnologue Marie-Louise Tenèze soulignait en 1967 : « *c'est une sorte d'indigence narrative que j'ai ici constatée au double plan, serais-je tentée de dire, des matériaux et de la faculté d'expression.* »⁶. Du point de vue des ethnologues du Musée des Arts et Traditions Populaires engagés dans la RCP Châillonnais, la culture rurale du Châillonnais est tellement disqualifiée qu'elle n'est même pas digne de la classification folklorique.

De même, pendant longtemps, l'ouverture sociale produite par la « société salariale » est bloquée pour les agriculteurs, soumis à une présence quotidienne à l'exploitation par la contrainte de l'élevage, généralisée jusqu'aux années 1970. Pour les agriculteurs, le temps des loisirs est très limité quand tous les week-ends, il faut être présent pour la traite qui commence tôt le matin et retient tard le soir. L'abandon du lait, qui sera massif des années 1980 à nos jours, reste une condition pour accéder au temps libre.

A part à l'école, face à la figure de l'instituteur, ou dans quelques rares interactions (le vétérinaire, le pharmacien, le docteur, le notaire pour les agriculteurs, les cadres de l'usine pour les ouvriers), c'est principalement à la ville que les enfants des classes populaires rurales se voient confrontés à la culture lettrée dominante, et au possible mépris social qu'inspire leur position. En 1968, on compte 20,8% de bac ou plus dans la population active de plus de 16 ans à Paris, 17,7% à Dijon pour 7,4% dans le Châillonnais. La « domination symbolique de l'urbain sur le rural » s'opère par le retour des apparentés qui ont suivi leur destinée de salarié urbanisé (Bourdieu 2002 : 226). Tant que les agriculteurs et les classes populaires rurales restent dans un entre-soi rural, la dépossession culturelle prend des formes adoucies. Dans le Châillonnais, si une partie des agriculteurs dominant économiquement, dans leur grande majorité, ils restent éloignés de la culture légitime les assimilant aux classes populaires.

L'enrichissement économique des agriculteurs

La modernisation agricole des années 1950 et 1960 révolutionne l'agriculture châillonnaise. Ces grandes surfaces sont particulièrement bien adaptées à la mécanisation. Grâce à la fertilisation, cette terre de plateau hier juste bonne pour les moutons est devenue propre à une culture de vente rentable, les céréales. De plus, la mécanisation libère l'assolement de l'avoine, nourriture des chevaux. La modernisation écartèle les mondes agricoles, permettant aux exploitations dites « viables » de grossir, condamnant les autres à l'abandon (Maigrot Poux 1991).

L'augmentation de la productivité s'est prolongée, grâce au développement des fongicides dans les années 1970, puis à la mise en culture du colza au début des années 1980 qui permet une rotation entre céréales et oléagineux profitable. Dans les deux dernières décennies, la réforme de la PAC en 1992, basée non plus sur un soutien des prix mais sur des subventions directes calculées sur la surface exploitée, a été favorable pour ces grandes structures céréalières (Butault Delame Lerouillois 1997 ; Chassard Chevalier 2007).

⁶ Marie-Louise Tenèze du 4 au 11 mai 1967 : première mission sur le conte traditionnel et sur le blason populaire. RCP 58-10 : Comptes rendus ou rapports de mission. 1965-1968 Fonds RCP Châillonnais, MUCEM.

L'extrême volatilité des cours depuis 2006 rend cette machine économique dépendante à court terme des marchés agricoles et financiers mondiaux. Mais l'augmentation tendancielle des cours (triplement de 2001 à 2010) profite à ces agriculteurs.

Pour bénéficier au mieux de ces innovations, les agriculteurs ont engagé une course au foncier. La taille moyenne des exploitations passe de 64 ha en 1970 à 161 ha en 2010 (55 ha pour l'ensemble de la France). Si on ne retient que les « exploitations professionnelles », la moyenne passe à 183 ha. Au recensement de 1999, 92% (89% en 1990) des agriculteurs du Châtillonnais sont déjà recensés par l'INSEE dans la catégorie « gros exploitants » pour seulement 58% en 1999 à l'échelle nationale. La valeur des terres châtilloises dépasse aujourd'hui 3000 euros l'hectare, immobilisant pour le foncier en moyenne entre 500.000 et 600.000 euros par exploitation. Un agriculteur ne peut plus acheter la terre qu'il exploite au cours de sa vie active. Il loue la plupart de ses terres à ses parents, frères, oncles et voisins, devenant le fermier de sa famille. Le jeune agriculteur doit en plus acquérir le capital d'exploitation (machines agricoles), que l'on peut estimer à 250 000 euros en moyenne sur les fermes châtilloises au moment de l'installation.

Les revenus des agriculteurs restent difficilement objectivables face à l'ensemble des niches fiscales minimisant les revenus déclarés aux impôts, revenus fiscaux qui nourrissent les données statistiques de l'INSEE. Aujourd'hui, la productivité plafonne et les gains supplémentaires s'obtiennent principalement par la minimisation des charges, en partie obtenue par la défiscalisation orchestrée par les comptables et conseillers bancaires, masquant une partie des revenus réels. Les autres sources disponibles, les revenus agricoles du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole), les revenus fiscaux agricoles de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), ne prennent pas en compte les revenus autres qu'agricoles. Or les agriculteurs enquêtés ont souvent des activités annexes, liées aux activités agricoles (travail à façon, vente de paille...) ou entrepreneuriales (autres entreprises, de transports ou des chambres d'hôtes...). Ils peuvent même être bi-actifs, travailler pour la chambre d'agriculture ou la coopérative. Ils disposent souvent de revenus immobiliers complémentaires. En 1988, selon l'INSEE, déjà 40% des revenus des agriculteurs ne provenaient plus de l'agriculture. Par ailleurs, ce revenu est dépendant du cycle de la vie active. Les lourds endettements à l'installation grèvent une partie des revenus qui deviennent plus confortables en fin de carrière.

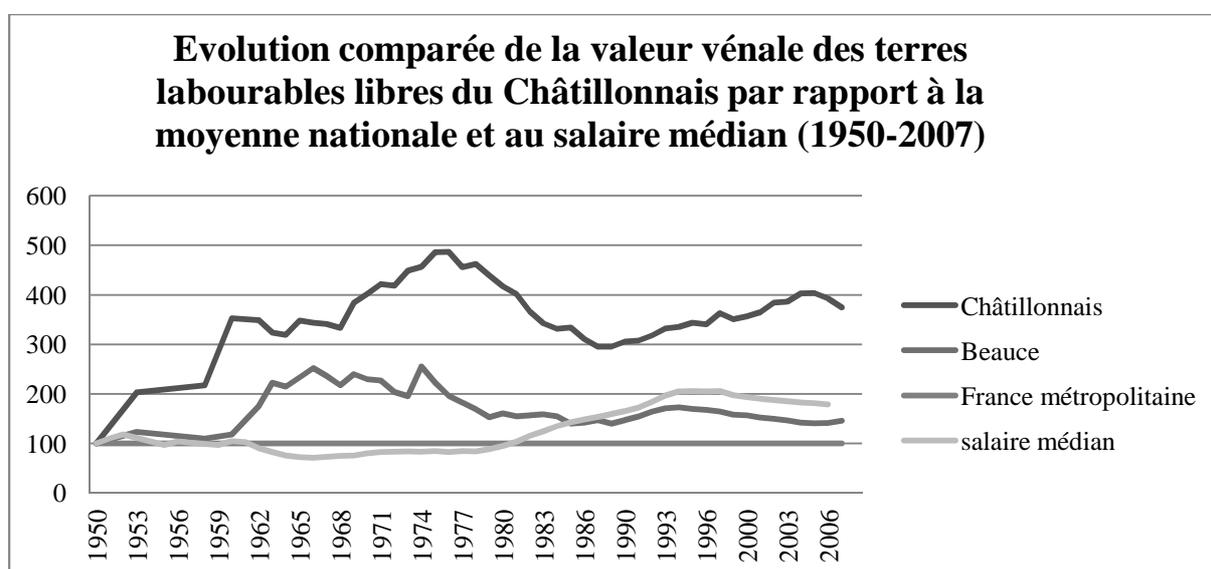
Malgré ces difficultés, pour disposer d'un ordre de grandeur, pour la partie uniquement des revenus agricoles déclarés à la MSA, les agriculteurs châtillois gagnent 2,5 fois plus que la moyenne nationale des agriculteurs⁷. Sachant que les revenus moyens des agriculteurs sont proches de la moyenne des ménages français, on peut estimer que les agriculteurs châtillois, en moyenne, disposent d'un revenu comparable à ceux des cadres. Ou encore, en 2010, 68% des agriculteurs clients des agences locales du Crédit Agricole du Châtillonnais sont classés « haut de gamme », pour 47% des artisans commerçants et responsables de PME et seulement 14% de l'ensemble de la clientèle du secteur. Selon les conseillers bancaires spécialisés sur le marché des agriculteurs châtillois, ils estiment que les revenus uniquement agricoles déclarés du chef d'exploitation se tiennent pour la grande majorité entre 25.000 euros et 40.000 euros par an, pouvant être significativement plus élevés sur les plus grosses exploitations. Si l'on inclut l'ensemble des revenus, toujours selon les conseillers bancaires, les revenus des ménages agricoles (revenus du conjoint, revenus fonciers et revenus de valeurs mobilières) oscillent pour la grande majorité dans une fourchette comprise entre 45.000 et 110.000 euros l'année. Même si les comparaisons avec les statistiques nationales sont hasardeuses, ces revenus représentent du double au quintuple de la moyenne des revenus des ménages français.

⁷ Données transmises par la MSA.

La diversification patrimoniale

Comme pour les revenus, les données sur le patrimoine restent partielles et non disponibles à l'échelle locale. Au niveau national, la médiane du niveau de patrimoine des agriculteurs est quatre fois supérieure à l'ensemble des ménages français, de peu inférieure aux professions libérales et légèrement supérieure aux commerçants (médiane pour les agriculteurs autour de 200.000 euros en 2003-2004 (Bessière, De Paoli, Gouraud, Roger 2011)).

Le socle de ce patrimoine est bien entendu le patrimoine professionnel. Monopolisant progressivement la terre dont la valeur a augmenté trois fois plus vite que les autres terres en France, les agriculteurs châtilonnais ont connu un enrichissement patrimonial sans équivalent jusqu'aux années 1980. Leur bien professionnel est de grande valeur, comblant une partie de l'écart qui les sépare des bourgeoisies agricoles céréalières établies.



La diversification des pratiques patrimoniales constitue une trajectoire classique dans les processus d'embourgeoisement. Pour les agriculteurs, ce processus s'est accéléré face aux coûts devenus prohibitifs du foncier : « *Faute d'acheter la terre, on achète un appartement* »⁸. La carrière immobilière des agriculteurs commence généralement par l'auto-construction. Plus que la bricole, comme le dit un agriculteur qui a construit trois pavillons de la famille, « *on maçonne* »⁹. Depuis l'après guerre, les organismes publics agricoles ont incité les agriculteurs à auto-construire leurs bâtiments professionnels. L'architecte et les entreprises de bâtiment ont longtemps été peu présents dans la construction rurale (Chiva Dubost 1990). Encore aujourd'hui, la loi sur l'architecture de 1977 place les bâtiments agricoles dans l'exception du régime général. En 1982, 6 agriculteurs sur 7 déclarent avoir participé à la construction de leur bâtiment dont 1/3 pour plus de 75% (Cividino 2012 : 112-119, 250-251, 306). Beaucoup d'agriculteurs disposent d'un atelier digne d'un entrepreneur du bâtiment. Ils détiennent un matériel polyvalent : manitous télescopiques pour la manutention (qui occasionnellement remplace les grues et échafaudages), tracteurs pour les lourdes charges et les démolitions, remorques et bennes pour les gravats, voire camion ou pick-up, 4*4 et fourgonnette pour le transport... Certains acquièrent une bétonneuse, un tractopelle, une

⁸ Entretien avec un agriculteur, Gérard Moutier, 23/11/2010, fonds Laferté, archives MSH Dijon.

⁹ Entretien avec Benoît Bodin, le 25/11/2008, fonds Laferté, archives de la MSH Dijon.

minipelle, un compresseur de chantier..., ensemble de matériel souvent acheté en commun avec des agriculteurs voisins. Pour les parties les plus techniques, les charpentes, les portails, le travail du fer ou du bois, ils se font aider par les artisans du coin, des amis d'enfance. Cette économie du bâtiment est fondée sur l'interconnaissance, avec un cycle de services rendus, de remises et d'arrangements.

Cette auto-construction des bâtiments et des maisons principales s'est plus récemment prolongée sur le patrimoine immobilier locatif ou de revente. Récupérant le bâti abandonné des anciennes fermes, ils le rénovent et le louent en gîte, ou le vendent à des résidents secondaires, à la famille. L'auto-construction prend des airs d'activité quasi professionnelle. Comme pour d'autres franges des classes populaires stabilisées à fort capital technique (Girard 2012 ; Gollac 2011 : 257-265, Renahy 2013), par l'auto-construction, les agriculteurs se constituent un patrimoine.

Dans la suite de la carrière immobilière, les biens les plus prisés sont les placements dans l'agglomération dijonnaise. La préparation des vieux jours (proximité des services hospitaliers), ou les études des enfants, sont souvent les raisons invoquées pour justifier l'acquisition d'un premier appartement dijonnais. Cela vaut pour les études générales à l'Université comme pour les études techniques au lycée agricole de Quétigny puis vers les BTS agricoles dijonnais. A l'image des classes supérieures, ce patrimoine immobilier mis à disposition de la lignée sert le projet de constitution d'un capital scolaire inscrit dans le projet de mobilité sociale ascendante (Gollac 2011 : 331-336). A la fin des études, ou en attendant la dépendance, l'appartement est mis en location.

Le petit appartement dijonnais est prisé parce que le marché locatif y est actif dans la capitale régionale avec sa population étudiante. L'immobilier neuf a fait l'objet de politiques publiques pour développer le parc locatif français. Les lois Périssol (1996), Besson (1999), de Robien (2003) puis Scellier (2008), entrent en résonance avec les besoins de défiscalisation des agriculteurs argentés et coïncident avec la date de la réforme de la PAC et les primes favorables aux grands céréaliers. Suite à ces lois, depuis une quinzaine d'années, les conseillers bancaires et agents immobiliers orientent l'épargne agricole vers les marchés immobiliers locaux, principalement dijonnais. Comme le dit un ex-directeur d'une agence Crédit Agricole du Châtillonnais, « *le patrimoine des agri, c'est absolument effrayant. 10% de Dijon leur appartient, 20% de Châtillon... P., par exemple, il a des immeubles complets à Châtillon et Dijon, beaucoup ont 10, 15 voire 20 appartements* »¹⁰. Les conseillers en patrimoine de la zone insistent sur l'omniprésence du patrimoine immobilier depuis quinze à vingt ans pour les agriculteurs qui se constituent des revenus de réserve pour une retraite qu'ils anticipent réduite. A l'inverse du marché immobilier local, les agriculteurs achètent des appartements sur plan dans des programmes en construction, via des agents qui les démarchent, avec un plaisir d'accéder à du neuf.

A la grande différence des cadres ou de la bourgeoisie agricole établie¹¹, aucun de ces agriculteurs argentés ne dispose de résidences secondaires. Le patrimoine est encore conçu comme un élément d'enrichissement (la défiscalisation et les loyers) ou de promotion sociale (les études des enfants) et assez peu comme un élément de jouissance personnelle et familiale. La distance au modèle des vacances, du loisir oisif reste significative. De plus, c'est aux beaux jours que les agriculteurs sont les plus occupés dans les champs, par la moisson. Leurs contraintes professionnelles les placent de fait à côté du rythme salarial des vacances estivales. Mais plus fondamentalement, le patrimoine se pense toujours comme un investissement, pas encore comme un bien de distinction sociale pour développer une vision

¹⁰ Nicolas Schmitt, le 28/02/2011, Cahier de terrain, fonds Laferté, archives de la MSH Dijon.

¹¹ Par exemple, dans la région de Cognac, la bourgeoisie viticole dispose de résidences secondaires à Royan, voire d'un chalet dans les Pyrénées (Bessière 2010).

hédoniste de la vie. Le patrimoine se doit d'être productif, pour garantir dans le plus long terme l'extraction sociale de la lignée.

On retrouve cet esprit d'investissement jusque dans les usages de la maison principale. Dans un GAEC de taille moyenne constitué d'un père et du fils sur 190 ha, le couple parental vit dans la cave en rez-de-chaussée de leur pavillon des années 1970. Le pavillon d'habitation à l'étage reste inaccessible, par peur de l'abîmer. Ils ont, d'une certaine manière, installé une seconde maison dans l'entresol, avec leur cuisine, leur chambre, la salle d'eau. Le haut ne sert que pour les occasions. Plus couramment dans ces maisons, le salon reste protégé. Il s'agit d'une pièce de réception, avec des meubles d'apparat, pièce que l'on ne peut pénétrer. La maison, même celle que l'on habite, est aussi vécue comme un placement, un patrimoine à ne pas détériorer. En ce sens, on peut parler d'un « patrimoine de promus », un patrimoine que beaucoup d'agriculteurs se refusent à consommer témoignant d'un ascétisme populaire toujours présent dans la mobilité sociale.

Le patrimoine financier de ces agriculteurs est peu diversifié, loin des pratiques de la bourgeoisie viticole établie (Bessière 2011 : 111-116). Au début des années 1980 qui ont coïncidé avec le développement du Crédit Agricole comme banque universelle (qui du coup a élargi sa gamme financière), l'épargne agricole a commencé à se transformer en patrimoine financier. Mais depuis la fin des années 1990 et les lois Périssol et suivantes, dès que les sommes deviennent conséquentes, elles sont réorientées vers le marché immobilier et son potentiel de défiscalisation. Du coup, la plupart des agriculteurs se contente des produits bancaires standards, de trésorerie (livrets A et développement durable) auxquels s'ajoutent de l'épargne de moyen terme, des assurances-vie, dont la composition financière se veut rassurante (avec peu d'actions ou de dette souveraine risquée). Selon les conseillers en patrimoine de la zone¹², contrairement aux cadres de leur clientèle, très peu d'agriculteurs se risquent à l'aventure boursière et aux clubs d'investissement, surtout depuis les crises financières et l'effondrement de la valeur des actions Crédit Agricole.

Mais à l'évidence, à mesure d'une socialisation professionnelle aux marchés financiers, l'acculturation financière progresse. Sur le MATIF, le marché à terme des céréales, l'entrée est alors encadrée par les conseillers agricoles, les négociants puis les coopératives qui offrent des stages de formation. Une partie des récoltes est stockée pour les vendre dans les périodes haussières. Les capacités de stockage des céréaliers se sont amplement développées avec l'apprentissage des comportements spéculatifs. Aujourd'hui, le Crédit Agricole, depuis la création il y a 10 ans de sa marque « banque privée »¹³, essaie de financiariser le portefeuille patrimonial des agriculteurs de la zone. Ce sont alors les plus engagés professionnellement dans la financiarisation de l'économie agricole, qui comme en retour, développent leur patrimoine financier privé et s'engagent vers les produits plus sophistiqués.

Domination sociale des agriculteurs dans une campagne populaire

Désormais largement minoritaires dans les campagnes, ces gros agriculteurs disposent d'un pouvoir économique important dans un espace caractérisé par une forte surreprésentation ouvrière et une sous-représentation des cadres et professions intermédiaires. Pour l'ensemble du Châtillonnais, les revenus déclarés par ménage étaient de 17.990 euros en 2008¹⁴, soit largement en dessous des moyennes départementales et nationales, à 23.507 et 23.242 euros et de moitié inférieurs aux revenus des ménages parisiens. Pour situer le Châtillonnais dans la

¹² Entretien avec un conseiller en patrimoine, cahier de terrain, 29 novembre 2012, fonds Laferté.

¹³ Concrètement, cette marque signifie la mise à disposition d'un conseiller en patrimoine ; la clientèle de la banque privée est à 80% constituée d'agriculteurs ou de retraités de l'agriculture dans le Châtillonnais. Id..

¹⁴ Source : Insee, Revenus fiscaux localisés des ménages, données accessibles en ligne.

hiérarchie des territoires, son revenu moyen est inférieur à celui de la Seine-Saint-Denis (19749 euros). Appartenant à une structure sociale locale populaire (cf. tableau) « *Les “agriculteurs”, pour la population locale, ce sont exclusivement les chefs d’exploitation, les pères qui les ont précédés et les aident encore, les fils désignés comme successeurs. Groupés informellement en clans familiaux, de voisinage ou d’âge, ils sont vus par les autres comme une collectivité ayant mêmes intérêts, et détenant depuis quinze ans [à partir des années 1960] prestige social – “beaucoup ont leur terres” – et économique – ils sont les plus riches* ». » (Pingaud 1978 : 86). La visibilité de la richesse des agriculteurs date des années 1960 et n’a cessé de se confirmer depuis.

PCS du Châtillonnais aux différents recensements de 1968 à 2008 des actifs de 15 ans ou plus

	1968	1982	1999	France 1999	2008
Agriculteurs exploitants	21,6	16,1	10,4	2.46	7,7
Artisans, Commerçants et Chefs d'entreprise	10,6	9,5	7,8	6.36	7,1
Cadres et professionnelles intellectuelles supérieures	2,4	3,2	4,3	12.13	5,3
Professions intermédiaires	8,0	10,3	14,2	22.08	17,0
Employés	12,9	19,5	26,4	29.92	28,3
Ouvriers	44,5	41,4	36,9	27.05	34,6
Ensemble des actifs de 15 ans ou plus (%) du Châtillonnais	100	100	100	100	100
Ensemble des actifs de 15 ans ou plus (effectif) du Châtillonnais	10640	10444	9450		9280

INSEE-RP 1968, 1982, 1999 et 2008 ¼ exploitation complémentaire. Les données de 1968 à 1999 proviennent des données harmonisées mises en ligne par l’INSEE.

Cette domination économique se double d’une main mise plus précoce sur les pouvoirs locaux. Aux élections de 1947, sur les 24 maires et adjoints du canton d’Aignay-le-Duc au sud du Châtillonnais, 21 sont cultivateurs¹⁵. Aux élections municipales de 1971, 45% des élus pour les 6 cantons Châtillonnais sont encore agriculteurs pour seulement 12% d’ouvriers, et 13% d’artisans commerçants et chef d’entreprises¹⁶. On pourrait parler d’une « République des agriculteurs » dans les villages, mouvement qui s’observe à l’échelle nationale, et commence dès l’entre-deux-guerres (Agulhon 1986). La très forte surreprésentation des agriculteurs dans le Châtillonnais (proportion dans les élus 2,5 fois plus importante que dans la population), la légère surreprésentation des indépendants, des cadres et des professions intellectuelles, contrastent avec la sous représentation des cadres moyens et des employés, et la très forte sous représentation des ouvriers presque trois fois moins nombreux dans les conseils municipaux que dans la population. Les agriculteurs cumulent les avantages du corporatisme fabrique des dirigeants paysans (Maresca 1983) et de l’autochtonie par la parenté et le contrôle du foncier (Karnouh 1973). Ils montrent un intérêt majeur pour les enjeux économiques villageois, notamment le remembrement (Candau Rémy 2009, p. 87-90).

¹⁵ Elections municipales, Côte 275M, Archives Départementales de la Côte d’Or.

¹⁶ Tableau des élus, à partir de 10W455 Archives Départementales de la Côte d’Or, Fonds Thibault Marmont, Archives de la MSH Dijon.

A l'échelle nationale, le déclin numérique des agriculteurs a fait chuter la proportion des maires agriculteurs à 15,6% en 2008¹⁷. Ce déclin est sensible dans les pôles d'emploi ruraux et leurs couronnes, là où les agriculteurs entrent en concurrence avec la nouvelle petite bourgeoisie rurale diplômée (Bruneau Renahy 2012). En 2001, dans le Châtillonnais, les agriculteurs de ces communes ne représentent plus que 10% des élus mais encore 36% dans les autres communes rurales, soit une surreprésentation encore au triple de leur part dans la population active.

Les pavillons d'une nouvelle bourgeoisie économique

L'embourgeoisement implique également une direction normative à l'ascension sociale, vers l'univers de sens bourgeois. L'école joue un rôle moteur. Le capital culturel certifié des enfants de ces gros exploitants a fortement progressé dépassant désormais nettement les classes populaires. Dans le Châtillonnais, ceux qui se destinent à l'agriculture ont des diplômes techniques qualifiés (école supérieure d'agronomie, BTS et bac, seuls 15% des moins de 40 ans ont un diplôme de niveau BEP ou inférieur en 2010¹⁸). La sortie de l'agriculture se fait plus par le haut et les études supérieures. Contrairement aux petits exploitants, ici très peu se destinent à devenir ouvrier¹⁹. Protégés par le patrimoine familial, en cas de difficultés scolaires, ils reprendront l'exploitation ou s'installeront indépendants dans la région.

Certains des agriculteurs accèdent à des pratiques qui hier leur étaient inconnues. Un agriculteur châtillonnais a créé un golf. La chasse à l'étranger ou la pratique du ski se développe. Le théâtre de Châtillon-sur-Seine compte de nombreux abonnés agriculteurs. Ses pratiques se démocratisent autant que les agriculteurs s'embourgeoisent. La construction des piscines sur les exploitations signale que le corps lourd inadapté aux loisirs (Champagne 1975) appartient progressivement au passé. Une partie des agriculteurs s'essaye désormais à des pratiques imposant une *hexis* corporelle distinguée.

Le passage pour les agriculteurs de la ferme au pavillon est un peu l'équivalent depuis les années 1960 et 1970 de la mobilité des classes populaires des grands ensembles vers les zones pavillonnaires. Dans les deux cas, cela a été vécu comme une évolution sociale positive, passant du populaire ou du paysan à l'univers privé, protégé, de la petite bourgeoisie (Magri 2008), avec la séparation d'un espace résidentiel et de l'espace professionnel. Le pavillon matérialise une étape décisive de la dépayssannisation des agriculteurs par l'accès symbolique au mode de vie urbain des classes moyennes. Cette première génération de pavillon neufs et de fermes empavillonnées a déjà été analysée : création de chambres individuelles et de couloirs, de fenêtres pour l'accès à la lumière, de salles de bain, toilettes, et d'entrées secondaires pour la mise à distance de la saleté des fermes (Guillou 1990, Zonabend 1980 : 61-67).

Mais les pavillons récents observés dans le Châtillonnais relèvent eux d'une seconde génération. Ils sont plus directement ostentatoires. Les agriculteurs rencontrés rejoignent dans leurs choix pavillonnaires les artisans et chefs d'entreprise. Ils partagent les dispositions des professions à capital économique (Bourdieu 2000 : 47). Eloignés de la zone pavillonnaire en série, ils construisent des maisons de maçons, en parpaing, avec des grosses poutres en bois, du fer forgé, des matériaux traditionnels. Cette exigence est visible jusque dans les huisseries, les fenêtres et volet en bois, principalement en chêne. Un agriculteur me disait ne pas avoir confiance dans le PVC, et n'aime pas les fenêtres en aluminium, trop modernes²⁰. Les

¹⁷ Chiffres de la Direction Générale des Collectivités pour les élections en 2008.

¹⁸ Données RGA 2010.

¹⁹ Voir la contribution de C. Giraud et J. Rémy à ce présent numéro.

²⁰ Dominique Martin, cahier de terrain, 24/02/2011, fonds Laferté, archives de la MSH Dijon.

fenêtres mansardées, classiques, plus onéreuses, sont souvent préférées aux velux. Les intérieurs laissent eux aussi la part belle aux matériaux nobles ou classiques, la cuisine en chêne massif et les poignées en fer forgé, le carrelage marron ou de grande taille imitant la pierre ou, plus distinctif, en pierre de Bourgogne. Le mobilier est également dans le même esprit. Même neuf il est rustique, dégageant une impression de solidité. Le goût des matériaux modernes des premiers pavillons est dépassé par un rapport renouvelé au massif, au brut, comme signe de qualité.

A l'inverse des franges culturelles de la bourgeoisie, les cadres au mur ne mettent pas en scène la légitimité du capital culturel des propriétaires. Les objets les plus fréquents sont l'épi de blé encadré, le trophée de chasse, la poule empaillée, le collier de vache gagné à un concours, le canevas d'une scène paysanne, un aquarium, un puzzle, quelques objets artisanaux ramenés d'un voyage. Le tout dégage une esthétique conventionnelle, classique, un style néo-rustique. Ces maisons incarnent un « placement de père de famille » (Bourdieu Bouhedja Christin Givry 1990 : 6), matérialisent l'idée d'une thésaurisation économique durable.

Ces pavillons sont de taille conséquente. La plupart font plus de 200 m², approchant parfois les 400 m². En cela, ces maisons se distinguent nettement des pavillons des classes populaires locales, pavillons populaires aux formes simples et aux matériaux peu nobles. Souvent ces pavillons exhibent fièrement l'ajout d'une tour, d'une aile, d'extensions, d'appentis, voire de colonnes ou de poutres, de porches et de murets en pierre, empruntant à la grammaire de l'architecture aristocratique. Ces maisons enrichissent la simplicité toute démocratique du langage pavillonnaire.

Le regard sur ces pavillons est réversible selon la position sociale. La cousine d'un de ces agriculteurs argentés, devenue ingénieur de recherche, de gauche, moque gentiment la démesure des goûts de son cousin « *parvenu* » : « *ça a fait rigoler tout le monde dans la famille, il s'est fait construire un p'tit château tout en pierres* »²¹. De même, quand je sors de la séance de photos de ce pavillon-château avec le photographe qui a une carrière artistique, il me dit que la maison des Maillard est « *m'as-tu vu* ». Vu du capital culturel légitime, celui des universitaires et des photographes, ces pavillons impressionnent mais frisent le ridicule. De manière renversée, l'agriculteur en question nous dit que sa maison a fait beaucoup de « *jaloux* ». Il précise qu'à Châtillon, de toute façon, ce sont de « *faux bourgeois* »²². Il entend par là que les bourgeois de Châtillon sont sans le sous, la fortune les a fuit. La légitimité du capital culturel de la bourgeoisie de la petite ville peut se moquer de sa réussite, il n'en a que faire, lui qui aujourd'hui les surclasse économiquement.

Ces pavillons expriment bien les contradictions complexes de la position sociale de ces agriculteurs argentés, avec d'un côté une forme d'extrapolation en grand de goûts populaires, conservateurs et familialistes, et de l'autre, des appropriations d'attributs de distinction de la bourgeoisie perçues comme socialement maladroites par les dotés en capitaux culturels légitimes. L'effet de distinction fonctionne alors prioritairement auprès des moins dotés. Mais pour la petite et moyenne bourgeoisie culturelle, la forme pavillonnaire, même enrichie de pastiches aristocratiques, reste une maison « stigmatisée » (Magri 2008). S'affrontent ici les attributs de la distinction sociale entre les fractions économique et culturelle de la petite et moyenne bourgeoisie.

Vers des formes à plus forte légitimité culturelle de l'habitat rural

Comme dans les zones périurbaines, où le pavillonnaire ouvrier ancien rénové, agrandi, aux prix de travaux importants, attire les couches supérieures excluant les ouvriers

²¹ Entretien avec Marie Barrée, 1/11/2010, fonds Laferté, archives MSH Dijon.

²² Cahier de terrain, 25 avril 2012, fonds Laferté, archives MSH Dijon.

vers le pavillonnaire moderne en série (Steinmetz 2010), la rénovation du bâti hier populaire dans les campagnes est un attribut de distinction. Les références architecturales ne viennent pas directement du bâti urbain, comme le pavillon, mais d'usages bourgeois, urbains, récréatifs, de la « campagne ». La « maison de campagne » implique un rapport esthétique, patrimonialisé, aux espaces ruraux, à rebours d'une campagne aux usages productifs agricoles. La rénovation est initialement portée par les résidents secondaires, anglais, hollandais, parisiens, dijonnais, cherchant d'anciens corps de fermes à retaper. Le coût de ces rénovations est souvent conséquent, désossant entièrement le bâti ancien.

Ce modèle est aujourd'hui rattrapé par les jeunes agriculteurs. Ces couples rénovateurs souvent plus diplômés que les autres, se distinguent plus particulièrement par leurs épouses qui, toutes, ont une forme d'extériorité à l'agriculture locale. Dans les cas rencontrés, je peux évoquer un couple dont la femme a une formation artistique et vient juste de s'installer dans le Châtillonnais. Un autre couple a essayé une carrière artistique à Paris puis est revenu exploiter la terre héritée du mari en s'installant en bio avec une activité de brocante. Dans un autre couple encore, la femme originaire de la Drôme est diplômée d'une grande école d'agronomie et a toujours connu dans sa famille une grande maison de campagne dans le Sud de la France. D'autres rénovateurs sont un ménage dont le chef d'exploitation a été directeur d'une agence du Crédit Agricole, la femme agent comptable puis employée de la poste. Ce couple réalise beaucoup de voyages seuls, avec leur sac à dos à l'antipode des voyages organisés par les coopératives et le Crédit Agricole... Le capital culturel, certifié ou non, semble bien lié à la préférence de l'habitat ancien, au goût de la rénovation.

Dans le Châtillonnais, étant donné la faiblesse du marché touristique comparativement à d'autres régions rurales françaises, on retrouve de manière décalée, réappropriée par les agriculteurs autoconstructeurs, l'univers décoratif de la gentrification rurale (Phillips 1993 ; Perrenoud 2008). Le style de ces rénovations passe pour beaucoup par les femmes et s'inspire des magazines de décoration. La différence la plus saillante entre la rénovation ancienne et moderne est bien la couleur sur le bois (volet, poutre, meuble). On sort d'un univers campagnard, rustique, pour s'ouvrir vers la forme plus générique de la maison de vacances, lumineuse, colorée. Les volets bleus rappellent la Bretagne ou le sud de l'Europe, le vert olive l'Ardèche, les Cévennes ou la Provence, le gris, l'ocre et le bordeaux s'inscrivent dans le renouveau des couleurs terreuses, aux pigments naturels. Dans les nouvelles rénovations, apparaissent de larges baies vitrées et des terrasses en teck. Les nappes sont provençales et les intérieurs colorés. Les jardins ne sont pas pavillonnaires, évitant les haies minutieusement taillées, entretenant plus volontiers des formes asymétriques, une « anarchie organisée ». Les cuisines, sans être modernes, ni réalisées par des cuisinistes, sont simples mais très bien équipées (piano cuisinière en inox), singeant une esthétique plus « professionnelle » (inox et bois) que pavillonnaire (plastique et marbre). Cette avant-garde culturelle agricole contemporaine n'est plus pavillonnaire. Elle montre sa légitimité culturelle dans un rapport renouvelé à la pierre, tirant le modèle de sa résidence des expériences des résidents secondaires plus dotés culturellement.

Les agriculteurs du Châtillonnais ont connu une ascension sociale intergénérationnelle évidente. Comment les catégoriser aujourd'hui ? Dans les premiers temps de leur ascension, on pourrait parler, comme pour les footballeurs professionnels, qui certes subissent en un temps plus court une mobilité sociale plus forte (Rasera 2012), de « classes populaires argentées ». Une partie de ces agriculteurs en promotion sociale appartiendrait toujours aux classes populaires tant que leur ascension sociale garderait une direction guidée par les valeurs et modes de vie initiaux, par leur ethos populaire transmis et visible dans leurs pratiques contemporaines (maisons de maçons, suractivité, vie familiale partagée, peu de

loisirs et caractère populaire des loisirs...). Même si les classes populaires ne sauraient être durablement argentées, le temps d'une génération, ces classes populaires côtoient encore peu les autres fractions des catégories supérieures. L'expression rend justice à une relative autonomie culturelle des classes populaires qui, même dans l'enrichissement, garderaient des goûts et des pratiques populaires (Schwartz 2011). La formule permet également de prendre en compte combien ces catégories sociales restent perçues comme populaires par des fractions plus légitimes de l'ordre social. En ce sens, toute une partie des agriculteurs argentés du Châtillonnais est toujours non « bourgeoise », bornée à l'accumulation du capital économique.

Mais à mesure du temps, voire du passage des générations, pour les agriculteurs étudiés, il semble heuristique de parler d'embourgeoisement dont on peut proposer une définition : *Concernant un groupe social, un ménage ou une personne, il s'agit d'un processus d'accumulation de capitaux d'abord économiques mais aussi culturels, sociaux et symboliques, qui produit une mobilité sociale ascendante guidée par une reconnaissance de la légitimité d'un ordre social et du mode de vie des dominants.* En effet, longtemps les paysans ont par excellence incarné, avec les ouvriers, les groupes porteurs des cultures populaires. Or ici, la dépaysement semble achevée. Les agriculteurs châtillonnais ont aujourd'hui un niveau élevé de revenus et de patrimoine. Ils tiennent un rôle politique local. Cet embourgeoisement devient perceptible dans les loisirs, le rapport au corps, l'élégance vestimentaire, l'apparat des épouses, la consommation de véhicules pour certains luxueux, la pratique de la langue, les études supérieures de leurs enfants et leurs aspirations à devenir cadres... Parler d'embourgeoisement permet de tenir ensemble à la fois l'enrichissement économique et la progressive modification des modes de vie. La notion d'embourgeoisement repose ici la question des rapports du savant au populaire, pris entre théorie du relativisme culturel ou inversement de la légitimité culturelle (Grignon Passeron 1989). Le processus d'embourgeoisement permet de comprendre que même les groupes porteurs des cultures populaires apparemment les plus autonomes, les plus soustraites au regard et à la contrainte des dominants, dans leur ascension sociale, se rangeraient progressivement à l'ordre social des dominants, à mesure de leur exposition à la légitimité culturelle. L'autonomie de la culture paysanne, notamment à travers l'école et la massification scolaire, par les mobilités importantes entre les villes et les campagnes, le temps de la mobilité sociale des agriculteurs, s'est effritée. Sociologiquement, les agriculteurs châtillonnais se sont normalisés en s'embourgeoisant.

Le mot d'embourgeoisement permet aussi de comprendre combien la mobilité sociale est rarement subversive. L'ascension sociale observée n'a pas conduit à une contestation symbolique de la réalité sociale (Bourdieu 1979 : 334). Toute mobilité sociale ascendante n'est pas nécessairement un embourgeoisement – mais alors le promu s'affronte à l'ordre social et symbolique. C'est pourquoi, dans cette perspective, nous limitons ici l'embourgeoisement à une mobilité sociale ascendante d'abord guidée par l'accumulation du capital économique, l'accumulation du capital culturel venant en quelque sorte redoubler la légitimité de l'ordre social. L'embourgeoisement suppose de reconnaître une légitimité dans la hiérarchie sociale, un ordre normal voire naturel des choses, avec un respect des autorités sociales gardiennes de cet ordre.

En ce qui concerne les mondes agricoles, dans d'autres régions agricoles et pour des éleveurs, Ivan Bruneau a par exemple étudié des mobilités sociales guidées d'abord par l'accumulation du capital culturel, mobilités à gauche de l'espace social, qui s'opposent à celles analysées ici, qui du coup ont conduit à une rupture à la fois de l'ordre familial et de l'ordre social agricole établi avec la formation de la Confédération Paysanne (Bruneau 2006). Ces militants à gauche de l'espace social ne s'embourgeoisent pas, la bourgeoisie renvoyant à un mode de vie plus conservateur. Ils refusent les voies d'une accumulation productiviste du

capital économique, et puisent la légitimité de leur ordre social à l'extérieur des mondes agricoles (celui des mondes culturels et politiques à gauche de l'échiquier social). Ils importent des normes externes d'où l'affrontement social avec l'ordre établi des mondes agricoles et avec leur propre famille. Dit dans ces termes, cet affrontement entre la Confédération Paysanne et la FNSEA peut s'assimiler à un conflit entre les pôles économiques et culturels des élites agricoles. Ainsi, les positions différenciées dans l'espace social, positions en partie héritées mais bien plus produit récent de l'évolution des marchés agricoles et de la massification scolaire, contribuent en retour au renforcement des différenciations politiques, fissurant l'unité syndicale paysanne qui longtemps a réussi l'illusion d'unir en un groupe politique et social l'immense diversité des mondes agricoles.

Agulhon M. et al., *Les maires en France du Consulat à nos jours*, Publications de la Sorbonne, 1986.

Bessière C., 2010, *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris : Raisons d'agir.

Bessière C., 2011, « Des producteurs-indépendants face aux multinationales. Les viticulteurs de Cognac sous dépendance économique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°190, p. 108-125.

Bessière C., Bruneau I., 2011, « *La vie moderne de R. Depardon : la beauté de la mort paysanne* », *Revue de Synthèse*, vol. 136, n°3, p. 448-454.

Bessière C., De Paoli C., Gouraud B., Roger M., 2012, « Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ? », *Economie et Statistique*, INSEE, n°444-445, p. 55-74.

Bourdieu P., 1977, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales* 17-18, p. 2-5.

Bourdieu P., 1979, *La Distinction Critique sociale du jugement*, Paris : Éditions de Minuit.

Bourdieu P., 2000, *Les structures sociales de l'économie*, Paris : Seuil.

Bourdieu P., 2002, *Le bal des célibataires. Crises de la société paysanne en Béarn*, Paris : Seuil.

Bourdieu P., Bouhedja S., Christin R., Givry C., 1990 « Un placement de père de famille », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 81-82, p. 6-33.

Bruneau I., Renahy N., 2012, « Une petite bourgeoisie au pouvoir. Sur le renouvellement des élus en milieu rural », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 191, p. 60-79.

Bruneau I., 2006, *La Confédération Paysanne : s'engager à « juste » distance*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris X.

Butault J.-P., Delame N., Lerouvillois P., 1997, « Inégalités des revenus agricoles de 1990 à 1994 », in *L'agriculture : tendances et disparités* », INSEE synthèse.

- Candau J., Rémy J., 2009, « Sociabilités rurales. Les agriculteurs et les autres », *Etudes rurales*, 1, n° 183, p. 83-100.
- Champagne P., 1975, « Les paysans à la plage », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 1, n°2, p. 21-24.
- Champagne P., 2002, *L'Héritage refusé : La Crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*, Paris : Seuil.
- Chassard M., Chevalier B., 2007, « Un large éventail de revenus agricoles », *Agreste Cahiers*, n° 2, p. 15-27.
- Chiva I., Dubost F., 1990, « Architecture sans architectes, une esthétique involontaire ? », *Études rurales*, n° 117, janvier-mars, p. 9-38.
- Cividino H., 2012, *Architectures agricoles. La modernisation des fermes, 1945-1999*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Cuisenier J. (dir.), 1966, *Le Châtillonnais. Matériaux et hypothèses pour une recherche ethnologique, sociologique et économique*, Paris, CNRS.
- Debesse-Arviset M.-L., 1928, « Le Châtillonnais », *Annales de Géographie*, Vol. 37, n° 209, p. 428 – 451.
- Delfosse C., 1994, « Le savoir-faire des fromagers suisses de la France de l'Est (1850-1950) », *Etudes Rurales*, n° 135-136, p. 133-144.
- Eizner N. et Hervieu B., 1979. *Anciens paysans, nouveaux ouvriers*, Paris : Harmattan.
- Girard V., 2012, « Ouvriers et techniciens pavillonnaires : promotions résidentielles en tension et tentatives de contrôle du voisinage », *Politix*, à paraître.
- Grignon C., 1975 (a), « l'enseignement agricole et la domination symbolique de la paysannerie », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°1, p. 75-97.
- Grignon C., 1975 (b), « Le paysan inclassable », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, p. 82-87.
- Grignon C., Passeron J.-C., 1989, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil.
- Goldthorpe J. 1963 *The affluent worker: political attitudes and behaviour*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gollac S., 2011, La pierre de discorde. Stratégies immobilières familiales dans la France contemporaine, Doctorat de sociologie de l'EHESS.

- Guillou A., 1990, *Les femmes, la terre, l'argent : Guiclan-en-Léon*. Brasparts, Editions Beltan.
- Hubscher R., 2005, *L'immigration dans les campagnes françaises, 19ème - 20ème siècle* Paris, Odile Jacob.
- Hurst C. E., 2007, *Social Inequality; Forms, Causes, and Consequences 6th Edition*. Pearson.
- Karnouh C., 1973, « La démocratie impossible. Parenté et politique dans un village lorrain », *Études rurales*, n°52, p. 24-56.
- Laferté G., 2006 a, « Des archives d'enquêtes ethnographiques, pour quoi faire ? Les conditions d'une revisite », *Genèses*, n°63, p. 25-45.
- Laferté G., 2006 b, *La Bourgogne et ses vins, images d'origine contrôlée*, Paris : Belin.
- Magri S., 2008, « Le pavillon stigmatisé. » Grands ensembles et maisons individuelles dans la sociologie des années 1950 à 1970, *L'Année sociologique*, n°1, Vol. 58, p. 171-202.
- Maigrot J.-L., Poux X., 1991, *Les systèmes agraires du Châtillonnais*, INRA SAD.
- Maresca S., 1983, *Les Dirigeants paysans*, Paris : Editions de Minuit.
- Mayaud J.-L., 1999, *La petite exploitation rurale triomphante. France, XIXe siècle*, Paris : Belin.
- Mendras H., 1967, *La fin des paysans*. Paris : S.E.D.E.I.S..
- Moriceau J.-M., 1994, *Les fermiers de l'Île-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XVe -XVIIIe siècles)*, Paris, Fayard.
- Muller P., 2010, « Les changements d'échelle des politiques agricoles. Introduction », dans B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle, J. Rémy (dir.), *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po : 339-350.
- Noiriel G., 1994 « L'immigration étrangère dans le monde rural », *Etudes Rurales*, n°135-13 :13-35.
- Perrenoud M., 2008, « Les artisans de la « gentrification rurale » : trois manières d'être maçon dans les Hautes-Corbières », *Sociétés contemporaines*, n° 71, p. 95-115.
- Phélippeau E., 1999, « La fin des notables revisitée », dans Michel Offerlé (dir.), *La profession politique XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, pp.69-92.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., 2007, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, coll. Repères.

- Pingaud M.-C., 1978, *Paysans en Bourgogne : les gens de Minot*, Paris : Flammarion.
- Phillips M., 1993, "Rural gentrification and the process of class colonization". *Journal of rural studies*, vol. 9, 2, p. 123-140.
- Postel-Vinay, G.. 1974. *La rente foncière dans le capitalisme agricole*. Paris. Maspero.
- Prado P., Barbichon G., 1978. *Vivre sa ville. Migrants bretons et champ urbain*, Paris : Centre d'ethnologie française, CNRS-DGRST.
- Rasera F., 2012, Enquête sur les footballeurs professionnels ordinaires : les formes de socialisation professionnelle et de reconversion d'un monde sportif, Thèse de sociologie, Université de Lyon 2.
- Renahy N., 2013, « Une politique du black », *Agone*, à paraître.
- Rosental P.-A., 1999, *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIXe siècle*. Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S.
- Schwartz O., 2011, « Peut-on parler des classes populaires? » <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>, consulté le 22 décembre.
- Segalen M., 1985, *Quinze générations de bas bretons : parenté et société dans le pays bigouden sud (1720-1980)*, Paris, PUF.
- Steinmetz H., 2009, « Se distinguer dans les espaces pavillonnaires ? », *Articulo - Journal of Urban Research*, 5 | URL : <http://articulo.revues.org/1361>
- Szelényi Iván. 1988. *Socialist entrepreneurs: embourgeoisement in rural Hungary*, University of Wisconsin Press.
- Terrier D., 1996, *Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris : EHESS.
- Wolikow S., 2010, « La RCP du Châtillonnais (1966-1968) ou le rendez-vous interdisciplinaire manqué. La dimension historique d'une revisite », dans Paillard B., Simon J.-F., Le Gall L., *En France rurale*. Rennes, PUR : 281-300.
- Zonabend F., 1980, *La Mémoire longue : temps et histoires au village*. Paris, PUF.
- Zonabend F. , 2011, « Retour sur archives ou comment Minot s'est écrit », *L'Homme*, 200: 113-140.